

Les communautés francophones en situation minoritaire : un portrait de famille

Mathieu Charron

Number 38-39, Fall 2014, Spring 2015

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1039715ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1039715ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Charron, M. (2014). Les communautés francophones en situation minoritaire : un portrait de famille. *Francophonies d'Amérique*, (38-39), 153–196.
<https://doi.org/10.7202/1039715ar>

Article abstract

Francophones in Canada live in diverse linguistic environments and therefore have to cope with specific constraints and opportunities. These features imply a variety of situations and prohibit the application of a one-size-fits-all community development project. This paper proposes a classification of Francophone communities summarizing the many realities experienced. Based on census data, a typology of seven categories is proposed: traditional, diversified, assimilated, volatile, global, cosmopolitan and Anglophone communities. The statistical specificities and geographical distributions of each category are presented in this classification.

Les communautés francophones en situation minoritaire : un portrait de famille

Mathieu Charron

Université du Québec en Outaouais¹

AU CANADA, la vitalité de la langue française soulève les passions. Nombreux sont ceux qui s'y intéressent, que ce soit pour remettre en question les coûts de sa promotion, se satisfaire de son développement ou, au contraire, reconnaître un déclin qui nécessite des réactions vigoureuses. Ces débats sont vifs autant au Québec que dans le « reste du Canada » et demandent à être étayés par des données probantes et des analyses éclairées. En effet, la nature identitaire et le potentiel émotif de ces débats brouillent la lecture des faits, la ramenant souvent aux visions partisans des protagonistes.

Notre objectif est de proposer une classification permettant de mieux cerner la situation du fait français à l'extérieur du Québec et de favoriser le développement de politiques adaptées à la promotion de la vitalité du français en situation minoritaire (Johnson et Doucet, 2006; Commissariat aux langues officielles, 2013). En fait, on ne peut parler d'une seule communauté, mais bien de plusieurs communautés, présentant chacune un milieu unique, des besoins spécifiques et demandant des interventions ciblées (Gilbert, 2002; Langlois et Gilbert, 2010a; Belkhodja, Traisnel et Wade, 2012; Commissariat aux langues officielles, 2013).

De nombreuses recherches, dont plusieurs sont citées dans cet article, ont d'ailleurs porté sur ces questions. Bien qu'elles diffèrent par leur portée, leurs méthodes et leurs objectifs, toutes font valoir que l'évaluation de la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire (ci-après CFSM) est rendue difficile en raison du flou qui entoure plusieurs

¹ J'aimerais remercier le centre de données de recherche de Carleton – Ottawa – Outaouais (CDR-COOL) de m'avoir donné accès aux microdonnées de recensement. J'aimerais aussi remercier Guylain Bernier pour sa contribution à ce travail.

concepts importants (vitalité, communauté, francophone) et de la grande complexité des expériences locales. Nous ajouterons à ces difficultés la profusion de rapports et de statistiques qui font ressortir d'innombrables tendances, parfois en apparence contradictoires, mais dont aucun modèle ne semble se dégager.

C'est dans ce contexte que nous tenterons d'éclairer la situation des CFSM en en dressant un portrait à la fois exhaustif, clair et succinct. Ce portrait, comme tous les portraits de famille, constitue une réalité figée (ici au recensement de 2006²) qui ne peut prétendre représenter la complexité des personnalités mises en scène. Car il s'agit bien d'une mise en scène, puisque la typologie proposée repose sur les choix éclairés, mais néanmoins discrétionnaires (et donc discutables) du chercheur.

Cet article est composé de six sections. La première est consacrée au concept de communauté et à sa territorialité. La deuxième résume quelques-uns des travaux visant à dresser un portrait des CFSM. Les trois sections suivantes sont consacrées à la méthodologie et aux résultats : l'opérationnalisation des concepts de « francophone » et de « communauté francophone » (section 3), la présentation des critères statistiques utilisés (section 4) et de la typologie (section 5). La dernière partie offre une synthèse des résultats et des propositions quant à l'utilisation de la typologie pour éclairer la situation des CFSM.

1. Définir la communauté

1.1 « *Troubles* » communautaires

Malgré son origine étymologique (du latin *cum* et *munus*, pouvant être traduits par « obligations mutuelles »), le concept de communauté ne fait pas l'objet d'un consensus clair (Lévy, 2003 ; Schrecker, 2006). Il ressort néanmoins que l'identité est le fondement de la communauté :

² Les données du recensement de 2006 ont été préférées à celles de l'Enquête nationale auprès des ménages (ci-après ENM) de 2011 pour trois raisons. D'abord, les données de l'ENM n'étaient pas disponibles au début du projet. Ensuite, les comparaisons historiques entre l'ENM et les recensements sont compliquées en raison des changements importants dans la collecte des données. Enfin, et surtout, l'ENM comporte des contraintes plus sévères quant à la divulgation des données pour de petits groupes (dont plusieurs petites CFSM).

les références à la communauté teintent les interactions entre ses membres et permettent le développement d'un sentiment d'appartenance. La communauté, faite de liens sociaux, reposerait donc sur une identité commune, plus ou moins affirmée.

Les individus s'identifient plus ou moins fortement à diverses communautés, qu'elles soient linguistiques ou idéologiques, territoriales ou virtuelles, nationales ou locales. Certains membres s'y investissent pleinement, alors que d'autres s'y identifient vaguement sans y participer. Ainsi, selon l'affiliation de leurs membres, certaines communautés sont « tissées serrées », tandis que d'autres sont diffuses ou éphémères. Les frontières communautaires, symboliques et matérielles, sont elles aussi plus ou moins claires. Si elles se construisent parfois à partir de consensus sur ce que représentent le « nous » et le « eux », elles reposent le plus souvent sur des filiations floues et volatiles. Par exemple, les langues se subdivisent en dialectes qui, à l'intérieur d'un même territoire, correspondent à des groupes sociaux distincts sur la base, entre autres, de la classe sociale (Edwards, 2013). Toutefois, comme on peut considérer que chaque individu parle un langage qui lui est unique, développé au gré des nombreux contacts avec divers milieux (un idiolecte), il est impossible de fixer des frontières définitives aux communautés linguistiques.

C'est une limite qui affecte directement les CFSM pour lesquelles la frontière avec l'anglais peut être trouble (Lefebvre, 2010b ; Lamoureux et Cotnam, 2012). Malgré tout, la langue, à la fois moyen de communication et vecteur d'identité (Charaudeau, 2009 ; Edwards, 2013), constitue un liant naturel pour les communautés. Ainsi, parce qu'ils regroupent les locuteurs d'une même langue, les milieux francophones du Canada « font communauté ».

1.2 Communauté et territoire

Étant donné que la communauté est faite de liens sociaux, la position géographique de ses membres doit permettre des interactions. C'est pourquoi, à travers l'histoire, les communautés se sont concentrées dans des territoires permettant la coprésence. En se côtoyant, les habitants d'un même territoire en viennent à développer des normes et des codes communs, une culture locale, dont la langue est souvent un élément important. Une fois établie, « territorialisée », cette culture locale permet le renouvellement de la communauté d'une génération à l'autre. Ainsi, le

territoire soutient la communauté qui y est ancrée ; il accueille ses marques et ses références et, conséquemment, les interactions sociales normées ou institutionnalisées et influe sur ses habitants (Langlois et Gilbert, 2006 et 2010a ; Lefebvre, 2010a). Ainsi, la communauté territoriale est composée d'individus interagissant, mais dont la somme vaut nettement plus que ses parties. La communauté émerge des interactions individuelles, et cette émergence est territorialisée.

Le terme « communauté » est ainsi souvent utilisé pour désigner un groupe de personnes qui partagent un espace spécifique. Les premiers travaux sociologiques sur les communautés humaines investiguent d'ailleurs des terrains circonscrits, généralement des villages ou des quartiers ouvriers. Mais les pionniers de la sociologie (Tönnies, Simmel, Durkheim ou Weber) sont nombreux à décrire, à partir du *xix^e* siècle, le passage de la « communauté » (taille restreinte, appartenance forte, tradition) à la « société » (taille importante, anonymat, rationalité). En desserrant les liens communautaires, l'industrialisation et l'urbanisation font en sorte que les individus gagnent en autonomie, mais perdent en attachement.

Il fut un temps où les limites des CFSM étaient clairement définies. Leur essence se résumait au territoire du village (et à ses limites évidentes) et aux échanges réguliers sur le perron de l'église. Les choses ont grandement évolué et les CFSM, comme plusieurs autres formes de communautés, se projettent aujourd'hui sur des territoires vagues et vastes, dont les contours sont brouillés par de longues et fréquentes mobilités : navettes domicile/travail, mobilités interrégionales pour étudier, travailler, faire des affaires ou voyager (Johnson et Doucet, 2006 ; Lefebvre, 2010a). De plus, les liens communautaires sont plus diffus à une époque où l'individu s'aventure plus aisément hors des balises communautaires et se bricole une identité à partir de l'appartenance, parfois faible, à de nombreux groupes.

La mobilité accrue fait en sorte qu'il est de moins en moins justifié de restreindre la communauté à un territoire donné. Les francophones quittent régulièrement les limites de leur voisinage pour travailler, consommer ou socialiser (Langlois et Gilbert, 2006 et 2010a). Ce dépassement du local permet non seulement le renforcement d'identités régionales (par exemple, l'Acadie et l'Ontario français), mais aussi le développement d'identités linguistiques plus larges, comme celle du bilinguisme (Lefebvre, 2010a).

Le desserrement territorial des communautés s'exprime aussi dans les diasporas. Les francophones se déplacent en grand nombre sur le territoire du pays, ce qui fait en sorte que plus du tiers des habitants des CFSM ayant le français comme langue maternelle sont nés dans une autre province. Cette proportion varie d'une CFSM à l'autre, mais illustre bien le desserrement territorial de deux façons. D'une part, les francophones qui naissent dans une CFSM sont nombreux à la quitter vers d'autres CFSM. C'est le cas d'une partie de la diaspora acadienne : en 2006, plus du cinquième des Canadiens qui ont déclaré une origine acadienne habitaient à l'ouest du Québec. D'autre part, des francophones d'autres communautés viennent s'établir dans les CFSM, diversifiant les identités culturelles et linguistiques. C'est le cas de nombreux Québécois qui se sont établis dans des provinces majoritairement anglophones : le quart des habitants des CFSM ayant le français comme langue maternelle sont nés au Québec. C'est aussi le cas des immigrants internationaux de langue française, qu'ils viennent de France, d'Afrique ou d'ailleurs. Ainsi, les migrations viennent complexifier les contours territoriaux (en élargissant l'espace vécu) et identitaires (en diversifiant les références culturelles) des CFSM.

Outre la progression des mobilités, les CFSM, comme les autres communautés, sont fortement affectées par le développement des technologies de communication qui permettent aujourd'hui à leurs membres de rester en contact malgré la distance. S'établissent ainsi des communautés véritablement virtuelles constituées de membres qui, s'ils ne sont pas coprésents sur le même territoire, partagent néanmoins une identité et des intérêts communs.

Les desserrements territoriaux et identitaires décrits précédemment font en sorte que les CFSM offrent une grande variété de contextes, plus ou moins éclatés, plus ou moins cohésifs, plus ou moins prospères. Chaque CFSM présente ainsi une combinaison unique de caractères, et cette configuration participe à l'expérience vécue par ses habitants, portée par ses émigrants, sentie par ses visiteurs.

Ces imprécisions compliquent grandement la délimitation des contours et l'appréciation du caractère des CFSM. Leurs frontières sont troubles et volatiles, elles ne peuvent faire l'objet d'une norme inattaquable et immuable. Ce constat n'est probablement pas sans lien avec les nombreuses approches et interprétations qui décrivent ces communautés.

Il importe donc de proposer une démarche prudente, de trouver un équilibre acceptable entre une méthode fine apte à rendre compte de la complexité des CFSM et un modèle simple et intelligible.

1.3 Communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)

Plusieurs textes de loi, dont principalement la *Loi sur les langues officielles*, engagent le gouvernement canadien à promouvoir l'épanouissement et le développement du français à l'extérieur du Québec. Or, pour être en mesure de répondre à ses obligations, le gouvernement du Canada doit déterminer quelles sont les CFSM (ici les CLOSM) auxquelles il est redevable. La définition des CFSM comprend non seulement un enjeu théorique et méthodologique, mais aussi un enjeu politique (Johnson et Doucet, 2006).

L'aspect politique de la question est bien illustré par les démarches de la sénatrice Maria Chaput visant à moderniser la partie IV de la *Loi sur les langues officielles* qui porte sur les prestations gouvernementales dans la langue minoritaire. Présentement, le gouvernement fédéral est tenu de fournir ces services dans certaines communautés, définies selon de multiples seuils démographiques inscrits dans la loi. Cependant, toutes les CFSM ne satisfont pas à ces critères et, conséquemment, ne bénéficient pas des services.

La complexité du concept de communauté, la grande diversité des réalités locales et les considérations politiques ont probablement fait en sorte qu'aucune définition claire des CLOSM n'a été proposée. Il semble que le sens de l'acronyme varie selon son utilisateur, référant parfois aux francophones d'une province, parfois à tous les résidents d'une municipalité qualifiée de francophone. Dans ce dernier cas, le caractère francophone d'une communauté ne correspond à aucun critère commun. Les efforts du gouvernement fédéral visant à mieux comprendre les CFSM et à en promouvoir la vitalité, qui reposent sur des conceptualisations imprécises et variables, n'intègrent pas suffisamment la pluralité et la complexité de leurs objets d'étude.

Plusieurs organismes communautaires s'efforcent depuis déjà longtemps de maintenir et de développer les CFSM (Forgues, 2008). Leur nombre et leur variété témoignent d'ailleurs de la grande diversité des situations et de la complexité de la problématique. Lié par ses obligations légales, et malgré les errances conceptuelles exposées précédemment, le

gouvernement canadien s'est progressivement engagé, aux côtés des institutions communautaires, dans la gouvernance des CFSM (Johnson et Doucet, 2006 ; Forgues, 2008).

Ce faisant, il semble que la plupart des ministères concernés se laissent guider par un mandat pancanadien et privilégient non pas une approche « par communauté », mais une approche « par projet » (Belkhodja, Traisnel et Wade, 2012). Cette dernière approche fait en sorte que les actions gouvernementales sont grandement influencées par les propositions émanant directement des communautés. Le financement est alors accordé selon des dynamiques variables, qui dépendent davantage de la capacité du milieu à s'organiser (de la « complétude institutionnelle ») que d'une priorisation éclairée des besoins à l'échelle du pays (Belkhodja, Traisnel et Wade, 2012). Par exemple, les CFSM dont les organisations communautaires parviennent à être bien représentées, à bien formuler leurs priorités et à accorder leurs demandes avec les mandats des ministères, bénéficient d'un soutien accru à leur épanouissement. À l'inverse, les communautés moins organisées, peut-être aussi les moins dynamiques et les moins cohésives, pourraient être discriminées.

Bien qu'elle ait l'avantage de tenir compte des particularités des CFSM, par le dialogue entre les organismes communautaires et les agences qui représentent le gouvernement localement, cette conduite ne facilite pas l'établissement de balises claires, la mise en place de bonnes pratiques et la coordination éclairée des actions gouvernementales. Dans ce contexte, la typologie des CFSM proposée dans cet article offre un portrait global des nombreuses spécificités et vulnérabilités communautaires et tente de cerner les principaux défis auxquels elles sont confrontées. Dans l'esprit de la *Feuille de route* (Canada. Ministère du Patrimoine canadien et des Langues officielles, 2013), cet effort pourrait permettre une meilleure utilisation des ressources et une meilleure coordination des actions à l'échelle du pays, en plus d'offrir un cadre pour l'évaluation des résultats.

2. Portrait des CFSM d'après les travaux existants

2.1 Portraits de communautés

Un manque de coordination dans les efforts visant à documenter les communautés ressort clairement de l'inventaire des démarches entreprises.

Il apparaît, en effet, que les nombreux acteurs concernés (ministères, gouvernements municipaux et provinciaux, organismes communautaires, chercheurs universitaires) développent chacun leurs propres projets. Si ces projets sont adaptés à des besoins spécifiques, ils refont souvent des démarches similaires. Ainsi, on est rapidement noyé dans la pléthore de travaux, parfois complémentaires, souvent redondants.

Les études les plus nombreuses décrivent la situation d'une communauté particulière. Par exemple, en 2009, le Réseau de développement économique et d'employabilité de Terre-Neuve-et-Labrador a établi les profils de trois communautés : l'ouest du Labrador, la péninsule de Port-au-Port et la région métropolitaine de St. John's. Ces profils, qui comptent entre 60 et 70 pages chacun, présentent un inventaire des activités communautaires et un portrait statistique très détaillés. Plusieurs CFSM ont fait l'objet de portraits aussi fouillés, mais la particularité des démarches fait en sorte qu'ils ne peuvent pas être utilisés comme base commune pour développer une typologie.

D'autres initiatives permettent de comparer les CFSM à l'intérieur d'une même province. À cet égard, le *Portrait démographique de l'Alberta* (Bisson, Lafrenière et Draper, 2010) est très exhaustif; 26 communautés sont décrites en 473 pages et 378 tableaux. Malgré tout, ces études, en plus de ne cibler qu'une province, ne visent pas à synthétiser l'ensemble des données en regroupant des communautés aux profils similaires.

D'autres démarches, plus larges, sont proposées par des organismes qui œuvrent à l'échelle canadienne. La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) a ainsi dressé le profil des francophones de chacune des provinces et de chacun des territoires (Fédération, 2011). Comptant une vingtaine de pages, ces profils comprennent des descriptions historiques, statistiques et institutionnelles, mais l'essentiel de l'analyse se limite à la province. De plus, comme l'accent est peu mis sur les différences des CFSM à l'intérieur d'une province, ces profils ne permettent pas de distinguer, par exemple, la situation des CFSM urbaines et rurales.

Dans le but de mieux comprendre les éléments de la vitalité des CLOSM, le Commissariat aux langues officielles a mené une série de six études sur des communautés spécifiques situées à Winnipeg, à Sudbury, à Halifax, en Colombie-Britannique, à Calgary ainsi que sur trois communautés rurales de la Saskatchewan (Groupe de développement

Consortia, 2015). Ces études, qui comptent une trentaine de pages chacune, présentent un aperçu de l'histoire et du profil statistique des communautés, mais se consacrent davantage à l'analyse de certains éléments de vitalité : institutions et gouvernance, identité, participation, communication, etc. À l'exception du profil des communautés de la Colombie-Britannique, ces travaux focalisent leur attention sur des communautés locales, dans la mesure où elles n'ont pas à regrouper toutes les communautés d'une province. Si certains faits saillants ont été dégagés de ces recherches, le petit nombre de cas étudiés ne permet pas de développer une typologie des CFSM représentative de l'ensemble des situations vécues.

Enfin, Statistique Canada (2011-2015) a brossé un portrait des minorités de langue officielle pour chaque province et un pour l'ensemble des territoires. Ces portraits offrent des analyses statistiques très soignées (de 52 à 114 pages, selon le cas). Les principaux faits saillants de ces portraits sont présentés dans une vidéo de 29 minutes (Statistique Canada, 2014). La grande majorité des tendances présentées concernent l'ensemble des CFSM et quelques comparaisons interprovinciales. Très peu de références sont faites aux CFSM plus petites, à l'exception de quelques commentaires sur les liens entre la proportion de francophones dans la municipalité et la vitalité linguistique.

En somme, si une multitude de portraits et de tableaux sont disponibles sur les CFSM, il n'est pas possible de dégager un portrait *global* qui tiendrait compte des spécificités *locales*. Dans ces portraits, les CFSM sont généralement regroupées par province ou sont présentées dans un format ne permettant pas de comparaison avec les autres CFSM.

2.2 Typologie des communautés

D'autres efforts ont été plus directement consacrés au développement de typologies des CFSM. Chedly Belkhodja, Christophe Traisnel et Mathieu Wade (2012) proposent une typologie fondée sur cinq communautés archétypiques (Halifax, Moncton, Ottawa, Whitehorse et Winnipeg), choisies *a priori* parce qu'elles sont considérées comme représentatives des diverses situations des CFSM. Cette méthode a permis aux auteurs de comparer la situation de plusieurs CFSM et de déterminer les traits communs ainsi que les spécificités de chacune. À partir de ces comparaisons, ils situent les cinq communautés étudiées sur une échelle,

allant d'une vitalité faible (Winnipeg) à une vitalité forte (Moncton). Les auteurs insistent toutefois, à maintes reprises, sur le fait que leur démarche demeure inachevée, que d'autres communautés et indicateurs devraient enrichir l'analyse.

D'autres initiatives ont permis de classer toutes les CFSM selon des critères démolinguistiques. Ces études reposent sur les données de recensement, les seules à fournir de l'information sur un nombre suffisant de membres des CFSM, généralement comprises comme des subdivisions de recensement (SDR, qui correspondent le plus souvent aux municipalités). Sans constituer explicitement des « typologies », plusieurs de ces travaux ont classé les CFSM selon le nombre ou la proportion de francophones dans le but d'évaluer le lien entre ces variables et la vitalité linguistique (par exemple, Marmen, 2005).

Dans un effort plus ciblé et ambitieux de typologie statistique, André Langlois et Anne Gilbert (2006 et 2010a) proposent de s'appuyer à la fois sur le nombre et sur la proportion de francophones. De plus, en accord avec les desserements territoriaux décrits ci-dessus, ils intègrent à leur typologie deux niveaux d'analyse : celui de la localité (la SDR) et celui de la région (un territoire plus vaste, la division de recensement). Ils distinguent alors 36 types de CFSM, qui correspondent aux croisements entre ces trois éléments (nombre, proportion et niveau). Cette démarche permet de faire ressortir une grande diversité de CFSM, dont les catégories les plus opposées statistiquement se juxtaposent parfois dans l'espace.

La typologie proposée dans cet article combine en quelque sorte les efforts de Belkhodja, Traisnel et Wade, (2012) à ceux de Langlois et Gilbert (2006 et 2010a). L'intégration d'archétypes représentatifs des principales catégories de CFSM sera retenue de la démarche des premiers. L'exhaustivité géographique, l'établissement de critères statistiques et l'intégration des niveaux local et régional seront retenus des seconds. Cette démarche a été développée dans la foulée de nombreuses explorations statistiques de réduction de l'information (analyses factorielles) et d'analyse de regroupement. Pour résumer, la typologie estime la correspondance entre une CFSM et sept archétypes (section 5), définis à partir de quatre axes de différenciation (section 4). Mais avant de présenter plus en détail la démarche méthodologique, les définitions de francophone (3.1) et de communauté francophone (3.2) que nous avons retenues seront présentées.

3. Francophone et communauté francophone

3.1 *Qu'est-ce qu'un francophone ?*

Les critères d'identification des francophones font l'objet de nombreux débats et varient sensiblement selon les besoins ou la tendance que l'on cherche à montrer. En effet, selon que l'on utilise la langue maternelle, la langue parlée à la maison, au travail ou encore la connaissance de la langue, les volumes et les proportions de francophones peuvent varier sensiblement (Lachapelle et Lepage, 2010). Étant donné que les obligations gouvernementales dépendent du nombre de francophones, le critère retenu constitue un enjeu politique majeur.

Dans une CFSM où la langue française est dominante, les divers critères linguistiques concordent chez la plupart des individus : ils ont le français comme langue maternelle en plus de le parler à la maison et au travail. La situation est plus compliquée dans plusieurs CFSM où le français n'est pas prépondérant. Dans ce contexte, de nombreux francophones font partie d'un ménage ou d'une équipe de travail dont la principale langue de communication est l'anglais. Ainsi, ils peuvent être nombreux à connaître le français et à s'y identifier malgré le fait que plusieurs critères linguistiques ne permettent pas de le reconnaître.

À ce titre, les francophones n'ayant pas le français comme langue maternelle, ne parlant pas français à la maison ou ne l'utilisant pas au travail n'en sont pas moins francophones. Par exemple, on peut très bien imaginer qu'une personne née au Québec ait d'abord appris une langue autochtone (sa langue maternelle) avant d'être scolarisée en français et d'avoir développé un vaste réseau social francophone. Cette même personne peut ensuite avoir émigré vers une CFSM pour le travail et ne parler français ni à la maison (avec son conjoint) ni au travail (avec ses collègues), mais être fortement impliquée dans les associations communautaires francophones. Si les cas de figure comme celui-ci sont peu nombreux, ils n'en sont pas moins réels.

Pour ces raisons, toutes les personnes qui connaissent le français seront ici considérées comme francophones. Ainsi, les personnes connaissant le français, mais ayant une autre langue maternelle ou ne l'utilisant pas à la maison ou au travail sont considérées comme francophones. En fait, suivant le concept de communauté linguistique décrit précédemment,

la filiation à une CFSM repose sur des questions d'identité et de communication qui dépassent ce qui est mesuré par le recensement canadien, la source de données utilisée ici.

La connaissance du français, à elle seule, peut paraître un critère trop inclusif. En effet, le fait de déclarer être en mesure de soutenir une conversation en français ne confirme aucunement que la maîtrise de la langue soit suffisante pour « faire communauté » ou que l'individu s'identifie un tant soit peu à la langue française. Toutefois, l'inclusion de ces francophones, que certains qualifieraient de francophiles, permet la mise en place d'une catégorie particulière qui, avec d'autres éléments, permettra de caractériser les CFSM. En fait, une des catégories de CFSM proposées dans ce travail est principalement composée de ces francophiles (plus de détails à la section 5). Le lecteur intéressé à utiliser ces catégories sera libre de considérer ces communautés comme francophones ou non francophones. Néanmoins, l'inclusion des francophiles permet de prendre en compte des individus à la frontière de la francophonie, qu'ils soient situés à l'intérieur ou à l'extérieur de celle-ci.

3.2 *Qu'est-ce qu'une communauté francophone*³?

Étant donné le caractère trouble de la CFSM, évoqué précédemment, sa définition demande que l'on fasse des choix. Par exemple, le *Règlement sur les langues officielles – communications avec le public et prestation des services* établit un certain nombre de critères permettant de définir les CFSM bénéficiaires de services : nombre et proportion de francophones⁴ selon la subdivision de recensement (SDR) ou la région métropolitaine de recensement (RMR).

Les SDR correspondent, pour la plupart, à des municipalités et couvrent l'ensemble du territoire canadien. Elles constituent ainsi une

³ Comme nous l'avons mentionné précédemment, une communauté peut être plus ou moins fortement ancrée dans un territoire, voire être totalement virtuelle. Toutefois, il n'existe aucune base de données exhaustive permettant de mesurer les communautés francophones définies ainsi. De plus, s'il fait partie de l'identité communautaire, le territoire est bien plus qu'un simple support ; il est aussi un ancrage et une référence, un milieu de vie et des institutions, l'école et le théâtre où se développent les identités linguistiques. L'objet de cet article devrait alors être les « territoires francophones », mais l'appellation CFSM, plus convenue, sera utilisée.

⁴ Ici définis par la première langue officielle parlée (PLOP).

fondation utile pour l'étude exhaustive des CFSM. Toutefois, les SDR sont de taille et de nature très variées et, par conséquent, ne peuvent parfaitement représenter le « territoire » des communautés. Par exemple, il semble évident que les 231 860 francophones que comptait la SDR de Toronto en 2006 ne constituent pas le même « objet » communautaire que les 200 francophones de Lac La Biche, un hameau de l'Alberta rurale.

En fait, les diverses identités communautaires des francophones se construisent sur la base des espaces qu'ils fréquentent : les lieux de vie (voisinage résidentiel), de loisirs, d'études, de commerce, de travail... Si certains de ces espaces peuvent correspondre à la SDR de résidence, d'autres n'en constituent qu'une parcelle (par exemple, un voisinage de Toronto) ou la dépassent largement (comme les lieux d'études et de travail, qui peuvent occasionner de longs déplacements). L'impossibilité de limiter la communauté à une échelle particulière amène Langlois et Gilbert (2006 et 2010a) à utiliser conjointement deux unités géographiques : la SDR et la division de recensement (ci-après DR), qui correspond à une région plus large à l'intérieur de laquelle l'essentiel des interactions sociales sont réalisées.

Deux types d'unité géographique seront considérés ici. En milieu non métropolitain, la SDR sera retenue. En milieu urbain, le secteur de recensement (SR) est préféré à la SDR pour désagréger les vastes municipalités hétérogènes que constituent des villes-centres, comme Toronto ou Moncton. En effet, les grandes villes sont marquées par de grandes inégalités (démographiques, économiques, identitaires) qui peuvent favoriser le développement de CFSM très différenciées. Les réalités communautaires qui dépassent cette échelle (SDR / SR) seront intégrées à l'analyse comme caractéristiques des CFSM : par exemple, le nombre de personnes qui utilisent le français au travail dans un rayon de 100 kilomètres (plus de détails à la section suivante).

Il reste à départager les SDR / SR qui constituent des CFSM de celles qui n'en constituent pas. En théorie, on pourrait penser que toutes les SDR comptant au moins deux francophones sont des CFSM, les deux francophones étant en mesure de « faire communauté ». Mais la coprésence de deux francophones dans une même CFSM ne garantit pas l'existence d'une communauté : on peut imaginer que ces deux francophones ne se connaissent pas ou ne savent pas que l'autre parle français ! Comme les petits nombres posent certains problèmes conceptuels et statistiques,

seules les SDR/SR de 50 francophones ou plus seront retenues. (Pour la suite du texte, « CFSM » référera à une SDR ou à un SR comptant 50 francophones ou plus.) En tout, 4780 CFSM ont été incluses dans l'analyse : 3654 SR métropolitains et 1126 SDR non métropolitaines. La proportion de francophones sera intégrée comme une caractéristique de la CFSM.

4. Statistique et typologie

4.1 Critères de différenciation

Comme nous l'avons mentionné, l'identité et le sentiment d'appartenance forment les fondements des communautés. Toutefois, les données de recensement, seule source à offrir une information exhaustive permettant des analyses fines à l'échelle des CFSM, ne contiennent aucune question sur l'identité linguistique⁵, clé de voûte des communautés linguistiques. En revanche, elles contiennent plusieurs indications indirectes sur l'identité linguistique des Canadiens : connaissance du français, langue maternelle, pratiques linguistiques (à la maison et au travail), origine ethnique et mobilité résidentielle. Un nombre important de variables dérivées ont fait l'objet d'explorations soutenues. Finalement, douze variables ont été retenues pour leur pertinence théorique, leur capacité explicative et leur complémentarité (tableau 1). Elles seront utilisées pour définir les principaux axes de différenciation des CFSM.

Masse et proportion – Plusieurs travaux ont établi des liens entre, d'une part, le nombre et la proportion de francophones dans une communauté et, d'autre part, les pratiques linguistiques (Marmen, 2005 ; Langlois et Gilbert, 2006 et 2010a ; Statistique Canada, 2014). Ces travaux confirment que la proportion de francophones dans la communauté influence le statut du français et les pratiques linguistiques tandis que le nombre de francophones permet, selon la présence d'une « masse

⁵ L'identité linguistique se distingue des compétences et des pratiques linguistiques. Ces dernières, partiellement mesurées dans le recensement, renvoient à des capacités et à des comportements et, donc, à des « états » et à des « faits » généralement bien définis. L'identité linguistique renvoie, quant à elle, à des représentations et à des appartenances. Elle repose davantage sur le discours que sur les faits linguistiques (Charaudeau, 2009).

Tableau 1

Variables dérivées des données censitaires retenues pour la classification des CFSM

Nom de la variable	Numérateur	Dénominateur	Base géographique
Masse locale	Francophones	Aucun	SDR / SR
Masse régionale		Population totale	Rayon de 100 km autour de la SDR / du SR
Proportion régionale			
Français au travail	Utilisant le français au travail	Aucun	SDR / SR
Francisés	Connaissant le français	N'ayant pas le français comme langue maternelle	
Français à la maison	Parlent français à la maison	Francophones	
Langue maternelle française	Ont le français comme langue maternelle		
Origine ethnique française	Origine ethnique française		
Origine ethnique anglaise	Origine ethnique anglaise		
Immigrants	Immigrants francophones		
Minorité visible	Membres d'un groupe de minorité visible		
Ancrage communautaire	Francophones habitant à moins de 50 km il y a cinq ans		

critique », de développer des institutions qui favorisent la vitalité du français en situation minoritaire (Langlois et Gilbert, 2006 et 2010a). On pourrait aussi croire que ces « masses démographiques » influent sur l'identité linguistique. Ainsi, le nombre de francophones de la SDR est intégré à l'analyse (masse locale). Pour éviter la redondance statistique, la proportion de francophones n'est pas intégrée à l'échelle locale, mais à l'échelle régionale.

Espace régional – Comme l'ont fait remarquer plusieurs auteurs (Johnson et Doucet, 2006 ; Belkhodja, Traisnel et Wade, 2012), les francophones ne sont jamais confinés dans leur municipalité ou dans leur quartier : leurs territoires sont beaucoup plus vastes et les CFSM ne peuvent être considérées en vase clos. Langlois et Gilbert (2006 et 2010a) ont largement contribué à cette réflexion en opérationnalisant deux échelles importantes (le local et le régional) dans leur typologie.

La méthode utilisée ici diffère légèrement de celle de Langlois et Gilbert (2006 et 2010a). Le territoire imprécis des CFSM n'est qu'imparfaitement représenté par les limites des divisions de recensement (DR), utilisées par les deux géographes pour intégrer l'échelle régionale. En effet, les DR diffèrent grandement en forme et en superficie et, conséquemment, dans leur adéquation au territoire vécu. Par exemple, la DR de la CFSM de Casselman n'inclut pas certains territoires avec lesquels cette dernière entretient des liens forts, comme les zones métropolitaines d'Ottawa et de Montréal, pourtant situées à 45 minutes en voiture.

Pour ces raisons, nous incluons trois variables qui couvrent, pour chaque CFSM, tous les SDR/SR situés à moins de 100 kilomètres (une heure de route) : masse régionale, proportion régionale et français au travail⁶. Ce rayon représente un territoire facilement accessible aux francophones, territoire qu'ils peuvent parcourir pour échanger avec d'autres francophones, que ce soit pour consommer, travailler, étudier ou, simplement, parler en français. Comme les SDR/SR du Québec sont inclus dans ces calculs, la proximité du Québec (un autre facteur régulièrement évoqué dans les travaux sur les CFSM) est intégrée à l'analyse.

⁶ L'accès à des services en français est plus important dans certains secteurs comme la santé, les médias et, surtout, l'éducation. Des recherches ont été menées à partir des données sur l'utilisation régionale du français dans ces secteurs, mais elles n'apportaient aucune information non redondante à celle des travailleurs de l'ensemble des secteurs.

Statut du français – Les pratiques linguistiques, si elles sont fortement influencées par les « masses démographiques », ne s’y limitent pas. En effet, certaines circonstances peuvent faire en sorte que les francophones utilisent peu le français et s’y identifient moins fortement. Charles Castonguay (2005) suggère de mesurer la vitalité du français à la fois selon sa « force d’attraction » auprès des non-francophones et la « persistance linguistique » des francophones. La force d’attraction repose en grande partie sur le statut du français dans la CFSM, particulièrement par rapport à l’anglais. Le statut du français repose non seulement sur la capacité des institutions francophones à favoriser la situation économique et la reconnaissance politique des francophones, mais aussi sur la visibilité du français, notamment dans le paysage linguistique (Gilbert, 2010). Ces divers éléments influent sur les représentations du français autant chez les francophones (qui seront plus ou moins fiers, qui s’engageront plus ou moins fortement dans sa vitalité) que chez les non-francophones (qui verront un intérêt, ou non, dans l’apprentissage et l’utilisation de cette langue seconde). Les données censitaires ne permettent pas d’intégrer tous ces éléments. La proportion des personnes qui n’ont pas le français comme langue maternelle, mais qui sont en mesure de soutenir une conversation dans cette langue (personnes francisées) est incluse dans le cadre de ce travail⁷.

Pratiques linguistiques – Le statut linguistique peut aussi influencer sur la « persistance linguistique » et les pratiques linguistiques. Par exemple, les entrepreneurs francophones seront plus susceptibles d’utiliser le français dans le cadre de leur travail si les conditions économiques et la demande le favorisent (Mousseau, 2010). L’intégration des pratiques linguistiques est particulièrement importante, dans la mesure où la définition de « francophone » retenue dans cette étude est très inclusive et où plusieurs francophones ne s’identifient que faiblement à la francophonie et participent peu à la vitalité de la CFSM. Si les données censitaires contiennent des informations sur les pratiques linguistiques à la maison

⁷ La situation économique des francophones par rapport à celle des anglophones a été prise en compte, notamment en ce qui concerne les écarts de revenus et la représentation dans les postes de gestion, mais elle n’a pas été retenue parce qu’une centaine de CFSM ne comptaient pas assez d’anglophones pour obtenir une valeur fiable. Cependant, parmi les CFSM sur lesquelles on disposait de données, ces variables ne contribuaient pas distinctement aux résultats.

et au travail, elles ne contiennent aucune information sur les pratiques linguistiques dans les loisirs et les activités sociales et communautaires⁸. La proportion de francophones qui parlent le français à la maison est retenue pour représenter les pratiques linguistiques. Pour ce qui est de la langue de travail, elle est mesurée sur une base régionale, tel que nous l'avons décrit précédemment.

Identité francophone – Les pratiques linguistiques, cumulées, deviennent le vécu langagier et participent à la définition de l'identité linguistique. En fait, cette dernière évolue constamment au gré des interactions entre un individu et les personnes avec lesquelles il entre en contact (Lefebvre, 2010c). C'est donc, à l'image de la communauté, une caractéristique trouble, impossible à saisir parfaitement. Malgré ces inconvénients méthodologiques, l'histoire du peuplement du Canada a laissé des vecteurs identitaires forts chez les Canadiens français dans deux foyers principaux : l'Acadie et le Québec (Lefebvre, 2010a). La souche québécoise a essaimé vers l'ouest, développant des identités régionales en Ontario et dans les Prairies, ou fusionnant dans l'identité métisse. Ces peuplements dits de souche sont à la source du caractère bilingue du pays et représentent toujours le souffle principal de la francophonie canadienne. On peut donc penser que la force de l'identité francophone influera sur le caractère de la CFSM. Pour la mesurer au moyen du recensement, deux variables sont retenues : la proportion de francophones ayant le français comme langue maternelle et la proportion de francophones déclarant une origine ethnique française⁹. Si ces deux caractéristiques (langue maternelle et origine ethnique françaises) ne sont pas exclusives à l'identité de souche, elles lui sont, sauf exception, conditionnelles. Ainsi, les CFSM dont l'identité de souche est forte devraient montrer des valeurs élevées pour ces deux variables.

Identité francophile – Certains travaux récents montrent l'émergence d'une identité linguistique hybride, fondée sur le bilinguisme français-anglais (Heller, 2005 ; Lefebvre, 2010b ; Lamoureux et Cotnam, 2012). Comme cette identité est linguistique et non ethnique et comme la

⁸ Elles permettent néanmoins d'évaluer l'ampleur de certaines tendances, comme les transferts linguistiques et l'exogamie. Quelques recherches ont été menées avec ces variables, mais ces dernières n'apportaient que des informations redondantes sur le plan statistique.

⁹ Des recherches ont aussi été faites sur l'origine ethnique canadienne, en combinaison avec l'origine ethnique française.

pratique du bilinguisme ne se convertit généralement pas en identité bilingue, les données censitaires ne permettent pas de la mesurer. Parallèlement au développement de l'identité bilingue de certains francophones, certains anglophones apprennent le français par curiosité pour la culture francophone, pour élargir les possibilités d'emploi ou parce qu'il fait partie de l'identité canadienne ou du cheminement scolaire proposé (Christofides et Swidinsky, 2010; Richards, 2012). Les francophiles présentent un effectif important à l'extérieur du Québec et même si chez certains l'attachement au français peut être faible, voire nul, d'autres se définissent pleinement comme francophones. La proportion de francophones se déclarant d'origine ethnique anglaise est intégrée à l'analyse pour représenter ce groupe de francophones.

Nouvelle francophonie – Depuis quelques décennies, la forte immigration francophone amène de nouvelles identités linguistiques qui bouleversent les identités francophones dites de souche (Gilbert, 2002; Heller, 2005). Si plusieurs défenseurs de la francophonie canadienne fondent de grands espoirs sur l'apport de cette « nouvelle francophonie » (Commissariat aux langues officielles, 2013; Canada. Ministère du Patrimoine canadien et des Langues officielles, 2013), l'intégration des immigrants francophones aux communautés de souche ne se fait pas spontanément (Belkhodja, Traisnel et Wade, 2012). En région métropolitaine, les immigrants francophones forment parfois des communautés distinctes des communautés de souche (Langlois et Gilbert, 2010b), tandis que les milieux ruraux peinent à les attirer. Deux variables sont retenues pour représenter cette réalité : la proportion d'immigrants et la proportion de membres d'une minorité visible parmi les francophones.

Ancrage communautaire – Pour reprendre une analogie employée par Robert Putman (2000), l'ancrage communautaire de l'individu s'apparente au système racinaire d'une plante : chaque rempotage l'affaiblit. Les francophones qui ont migré récemment n'ayant pas pu développer leurs racines, ils voient leur identité linguistique se complexifier et, parfois, être remise en question (Lefebvre, 2010a). Pour les migrants, infranationaux comme internationaux, la pleine intégration à une nouvelle CFSM demande du temps. Étant donné que les migrants sont moins attachés à leur communauté d'accueil, les CFSM dont ils forment une part importante sont moins en mesure d'offrir une vie communautaire dynamique. D'ailleurs, la mobilité résidentielle est depuis longtemps considérée comme un facteur associé à la désorganisation sociale (Shaw et McKay, 1942).

La proportion des francophones qui n'habitaient pas dans les environs (50 kilomètres) il y a cinq ans est intégrée à l'analyse pour représenter l'ancrage communautaire. Étant donné que les déménagements à l'intérieur d'une même communauté n'impliquent pas l'interruption des liens communautaires réguliers, seuls les déménagements de plus de 50 kilomètres sont considérés. Ainsi, les nombreux déménagements locaux (que le motif soit le départ du foyer parental, la conjugalité ou la mobilité économique) ne sont pas considérés. De plus, les nouveaux développements résidentiels, dont la grande majorité des résidents ont déménagé sur une courte distance, n'apparaissent pas comme des communautés totalement désancrées.

4.2 Synthèse de l'information

Jusqu'à présent, 4780 CFSM et douze caractéristiques ont été recensées. Le champ d'investigation demeure donc très vaste et il faut le réduire afin de le rendre intelligible. Plusieurs des variables retenues présentent des associations statistiques significatives et, pour éviter toute redondance, elles seront utilisées pour dériver des scores issus d'une analyse factorielle. Cette dernière permet de réduire l'information contenue dans un ensemble de variables et, pour le bénéfice de la présente analyse, de passer d'un grand nombre de variables à un petit nombre de facteurs. De plus, l'analyse factorielle permet de révéler des caractéristiques communautaires à partir de mesures indirectes. Autrement dit, de révéler les propriétés émergentes des communautés à partir des caractéristiques de leurs membres.

La variable *ancrage communautaire* ne présentant pas de corrélation significative avec les autres variables, elle est considérée comme une caractéristique des CFSM à part entière et a été exclue de l'analyse factorielle. L'analyse factorielle a permis de convertir les onze autres variables en trois facteurs de différenciation : la francité, la nouvelle francophonie et l'identité francophile. La matrice de structure (tableau 2) indique la contribution des variables à ces divers facteurs. Les valeurs des contributions peuvent varier entre -1 et +1, une valeur s'approchant de 0 signifiant que la variable ne contribue pas au facteur.

Tableau 2

Contribution des 11 variables aux 3 facteurs de différenciation

	Facteurs		
	Francité	Nouvelle francophonie	Identité francophile
Valeur propre	3.820	3.125	1.398
Variance expliquée	34,7 %	28,4 %	12,7 %
Proportion régionale	,852	-,188	-,270
Francisés	,836	-,130	-,158
Français à la maison	,732	-,347	-,555
Masse locale	,675	,062	-,110
Français au travail	,575	,393	-,075
Immigrants	-,026	,816	-,241
Minorité visible	-,040	,778	-,387
Ethnie française	,173	-,692	-,229
Masse régionale	,349	,670	-,074
Ethnie anglaise	-,129	-,229	,739
Langue maternelle française	,505	-,618	-,658

Source : Microdonnées du recensement canadien de 2006, pour 4780 CFMS.

Méthode d'extraction : factorisation en axes principaux.

Méthode de rotation : Oblimin avec normalisation Kaiser.

Le premier facteur, la francité¹⁰, représente la vitalité du français dans la communauté. Plus sa valeur est élevée, plus les francophones constituent une proportion importante de la population totale et plus les personnes n'ayant pas le français comme langue maternelle sont en mesure de soutenir une conversation dans cette langue. De plus, les francophones sont plus nombreux à parler le français à la maison, présentent des effectifs importants dans la CFMS et ont accès à plusieurs travailleurs qui

¹⁰ Le choix du mot n'est pas anodin. Il évoque à la fois la francophonie et la Cité grecque. Cette dernière désigne autant la vie communautaire que les institutions politiques qui l'encadrent. Ainsi, la francité renvoie, d'une part, à la place du français dans la CFMS mais aussi, d'autre part, à la gouvernance francophone et à ses institutions, dont l'amplitude est indissociable de la vie communautaire.

utilisent le français dans un rayon de 100 kilomètres. Autrement dit, une forte valeur de francité correspond à une communauté où le poids démographique des francophones est important, où le statut du français est reconnu et où le français est fortement utilisé dans les sphères privées et publiques. La francité renvoie donc à l'importance du français dans les affaires communautaires.

Les deux autres facteurs renvoient davantage à l'identité des francophones. Dans les deux cas, ils opposent des valeurs négatives associées à l'identité francophone de souche, définie par l'ethnie et la langue maternelle française, à des valeurs positives renvoyant à des identités émergentes : la nouvelle francophonie, constituée d'immigrants et de minorités visibles, et l'identité francophile, composée de l'ethnie anglaise.

Il convient aussi de noter que la variable *masse régionale* est davantage associée au facteur de la nouvelle francophonie qu'à celui de la francité. Ce résultat est lié au fait que la nouvelle francophonie est concentrée dans les CFSM métropolitaines, dans des milieux densément peuplés et, conséquemment, qui comptent de nombreux francophones dans leurs alentours. Cette caractéristique s'applique moins bien aux CFSM de grande francité, qui sont nombreuses à être éloignées des grands centres et qui comptent donc un moins grand nombre de francophones dans un rayon de 100 kilomètres.

Les scores factoriels de ces trois facteurs sont utilisés pour les étapes subséquentes de la typologie. Leurs valeurs sont centrées-réduites, ce qui signifie qu'elles présentent une moyenne de 0 et un écart-type de 1. Les valeurs de l'ancrage communautaire, variable qui n'a pas été incluse dans l'analyse factorielle, ont aussi été centrées-réduites pour faciliter la suite de la démarche. Les valeurs positives de l'ancrage communautaire renvoient à deux interprétations indépendantes. Elles peuvent signifier qu'une proportion importante de francophones, nouvellement arrivés, n'ont pas encore développé de liens communautaires forts. Elles peuvent aussi signifier que la CFSM attire les francophones pour des raisons socioéconomiques. À l'inverse, les valeurs négatives peuvent signifier à la fois que le tissu communautaire est stable et que la CFSM est incapable d'attirer des migrants francophones.

Les quatre caractéristiques des CFSM ainsi définies présentent entre elles des coefficients de corrélation faibles, mais significatifs (tableau 3).

Tableau 3

**Coefficients de corrélation entre les caractéristiques
des communautés francophones**

	Francité	Nouvelle francophonie	Identité francophile
Nouvelle francophonie	-0,107		
Identité francophile	-0,224	0,121	
Ancrage communautaire	0,153	-0,180	-0,023

Les coefficients en gras sont significatifs au seuil de 99,9 % (bilatéral).

Ces faibles corrélations laissent entendre que toutes les configurations de valeurs sont possibles, mais leur significativité laisse supposer que certains types pourront être définis.

5. Typologie des CFSM

5.1 *Idéaux-types*

Les configurations de quatre critères ont été abondamment explorées par diverses techniques d'analyse de regroupement, suivant divers paramètres. Ces explorations ont permis de repérer certains types plus robustes, qui ressortaient régulièrement dans les résultats. À la lumière de ces explorations et des descriptions des CFSM présentes dans la littérature, sept idéaux-types ont été relevés et définis statistiquement par la force et le sens de la contribution de chacun des critères. Ces valeurs permettront d'assigner à chacune des 4780 CFSM un des sept types (tableau 4). Plus la valeur absolue est élevée, plus le critère est important dans la définition du type.

La francité, conceptualisée en vitalité linguistique ou en complétude institutionnelle, est le critère qui a le plus retenu l'attention des chercheurs. Dans le cas présent, elle permet de distinguer un premier groupe, de francité élevée, qui comprend deux types de communautés : traditionnelles et diversifiées. Ces deux types se distinguent par la composition identitaire de la francophonie locale. Les francophones des communautés traditionnelles sont plus nombreux à descendre des souches fondatrices venues de France avant le xix^e siècle, alors que les francophones des communautés diversifiées comptent sur des contingents importants de francophones arrivés plus récemment au pays et de francophiles.

Tableau 4
Pondération des caractéristiques
des communautés francophones selon le type

Type de communauté	Francité	Ancrage communautaire	Nouvelle francophonie	Identité francophile
Traditionnelle	5	0	-3	-1
Diversifiée	5	0	3	1
Volatile	-2	-5	-2	0
Globale	-2	-5	2	0
Assimilée	-2	2	-3	-2
Cosmopolite	-2	1	5	-1
Anglophone	-2	1	-1	5

Le deuxième groupe, qui comprend les communautés volatiles et globales, est caractérisé par un faible ancrage communautaire. La différence entre les communautés volatiles et globales est fondée sur le même critère que celui qui permet de distinguer les communautés traditionnelles et diversifiées. En effet, les communautés volatiles sont davantage composées de francophones de souche, tandis que les communautés globales comprennent des contingents plus importants de néo-Canadiens.

Le troisième groupe, qui comprend les trois types restants, est caractérisé par une faible francité et un fort ancrage territorial. Ces trois types se distinguent, eux aussi, par des critères identitaires. Les communautés assimilées¹¹ comprennent des francophones de souche, les communautés cosmopolites sont composées de la nouvelle francophonie et les communautés anglophones sont constituées de francophiles.

¹¹ Le choix de cet adjectif, très connoté, n'a pas été fait sans hésitation. « Assimilé » ne fait pas référence ici à une disparition locale inévitable, mais bien au fait que les francophones de ces communautés doivent évoluer dans un milieu où le français est peu présent et ne bénéficient pas de l'arrivée importante de nouveaux membres.

5.2 Classification

Chaque CFSM est maintenant assignée à un des sept types en fonction de son profil statistique. Pour ce faire, les valeurs de chaque critère sont pondérées par les valeurs du tableau 4 et additionnées. Ainsi, un indice composite est créé pour chaque type, représentant l'adéquation entre le profil de la CFSM et l'idéal-type. L'addition est facilitée par le fait que les valeurs des quatre critères, centrées-réduites, présentent des distributions quasi normales. De plus, pour s'assurer que tous les indices puissent obtenir des valeurs similaires, précisément neuf points de pondération (en valeur absolue) ont été attribués à chacun des idéaux-types.

Chaque CFSM a été assignée au type dont l'indice composite montre la plus forte valeur. Dans la majorité des cas, l'assignation est sans équivoque : un indice se démarque largement des autres. Dans d'autres cas, cependant, l'attribution est moins satisfaisante. Certaines CFSM présentent des valeurs quasi nulles pour tous les critères et ne montrent ainsi une filiation naturelle à aucun type. Dans d'autres cas, deux indices sont pareillement élevés et une légère différence aurait pu faire basculer la CFSM dans un type ou dans un autre. C'est d'ailleurs ce qui arrive lorsque les paramètres de regroupement sont modifiés. Ainsi, chaque groupe correspond à un idéal-type qui représente mieux certains de ses membres que d'autres.

Cette classification offre donc une image simplifiée, mais tout de même représentative de diverses situations vécues en francophonie minoritaire. Bien qu'elles ne comptent que 15 % des CFSM (717), les communautés diversifiées et traditionnelles regroupent 43 % des francophones en situation minoritaire (1 074 315). Ces types rassemblent toutes les CFSM caractérisées par une très grande francité, comme en témoignent leurs valeurs moyennes (tableau 5). Les autres types de communautés présentent tous des valeurs de francité négatives, inférieures à la moyenne.

Les valeurs centrées-réduites du tableau 5 facilitent les comparaisons entre les critères de différenciation, mais ne renvoient pas à des points de référence intuitifs. Certaines variables clés ayant servi au développement de ces critères sont présentées au tableau 6. On y remarque que les CFSM diversifiées et traditionnelles peuvent compter sur un environnement régional où le français est très présent (33 % et 43 % de francophones), comparativement aux autres communautés (moins de 9 % de franco-

phones). Cette présence francophone se fait sentir par le fait que le quart des anglophones de ces communautés connaissent le français. Les communautés traditionnelles se distinguent par le fait que plus de la moitié des francophones y déclarent une origine ethnique française, alors qu'un seul francophone sur 50 est un immigrant, la plus faible proportion de tous les types de CFSM. Les autres résultats du tableau 6 confirment aussi l'adéquation entre la classification et les idéaux-types.

5.3 Répartition géographique

La répartition des sept types de CFSM sur le territoire canadien est présentée dans cette section. Les commentaires sont appuyés par les cartes 1 à 7.

Communautés traditionnelles – Si les CFSM traditionnelles présentent la francité moyenne la plus élevée de tous les types de communautés, elles comprennent aussi une francophonie très homogène, essentiellement composée de francophones de souche. Elles représentent plus du quart des francophones en situation minoritaire (666 335 francophones) et constituent le cadre de référence général lorsque l'on évoque les CFSM. En effet, en plus de représenter des milieux francophones établis de longue date, elles sont disséminées sur l'ensemble du territoire canadien, tant urbain que rural, et sont présentes dans toutes les provinces ainsi qu'au Yukon. Les principaux contingents sont toutefois situés en Ontario (151 CFSM et 310 840 francophones) et au Nouveau-Brunswick (145 CFSM et 268 720 francophones).

En Ontario, les CFSM traditionnelles sont principalement situées dans les régions forestières du Nord-Est et dans les régions agricoles du Sud-Est. Le Nord-Est inclut presque toutes les communautés qui bordent la route 11, de North Bay à Nipigon, et la route 17, de Mattawa à Blind River (incluant le Grand Sudbury). Le Sud-Est ontarien, frontalier de la région métropolitaine de Montréal, inclut la municipalité de Cornwall et quelques quartiers d'Ottawa (Vanier et Orléans; voir la carte 2). En fait, plusieurs quartiers de l'Est ottavien présentent des profils statistiques situés aux limites des communautés traditionnelles et diversifiées. Au Nouveau-Brunswick, les communautés traditionnelles occupent presque toute la région métropolitaine de Moncton, le littoral acadien de Shediac à Campbellton, le Nord-Ouest (Edmundston, Saint-Quentin, Grand-Sault) ainsi que les alentours de Fredericton (voir la carte 1).

Tableau 5
Types de communautés francophones, statistiques descriptives

Type de communauté	CFSM	Population	Francité	Ancrage	Nouvelle francophonie	Identité francophile
Traditionnelle	392	666 335	2,011	0,535	-1,073	-1,298
Diversifiée	325	407 980	1,435	-0,131	0,789	0,131
Volatile	809	269 165	-0,381	-1,079	-0,569	0,016
Globale	503	204 615	-0,283	-1,215	0,835	-0,126
Assimilée	817	292 720	-0,338	0,667	-0,714	-0,573
Cosmopolite	842	301 785	-0,283	0,204	1,373	-0,234
Anglophone	1 092	380 840	-0,317	0,550	-0,334	0,844
TOTAL	4780	2 523 440	0,000	0,000	0,000	0,000

Source : Microdonnées du recensement canadien de 2006.

Tableau 6
Types de communautés francophones, quelques variables

Type de communauté	Proportion régionale	Francisés	Ethnie française	Ethnie anglaise	Immigrants	Ancrage communautaire
Traditionnelle	42,7 %	25,9 %	52,1 %	27,0 %	1,9 %	76,9 %
Diversifiée	32,7 %	22,0 %	28,1 %	44,0 %	17,9 %	66,3 %
Volatile	8,0 %	5,6 %	34,9 %	44,9 %	6,8 %	51,4 %
Globale	8,1 %	7,1 %	19,1 %	32,2 %	28,8 %	49,2 %
Assimilée	8,5 %	4,7 %	44,4 %	37,3 %	6,7 %	78,9 %
Cosmopolite	8,1 %	5,8 %	13,9 %	23,0 %	33,8 %	71,6 %
Anglophone	8,6 %	7,1 %	24,7 %	57,0 %	8,5 %	77,1 %
TOTAL	12,8 %	8,8 %	29,8 %	39,6 %	14,6 %	68,4 %

Source : Microdonnées du recensement canadien de 2006.

Plusieurs autres communautés traditionnelles sont dispersées sur l'ensemble du territoire canadien : ouest de l'Île-du-Prince-Édouard, péninsule du Cap-Breton, sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, Welland, en Ontario, Whitehorse, au Yukon, quelques communautés rurales des Prairies (notamment Sainte-Anne, au Manitoba, Saint-Louis, en Saskatchewan, et Falher, en Alberta) et quelques quartiers d'Halifax, de Saint John, de Winnipeg et d'Edmonton (voir les cartes 1 à 5).

Il est à noter que les communautés des grandes régions francophones de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick se conforment mieux à l'idéal-type de la communauté traditionnelle. En effet, elles présentent des valeurs de francité nettement plus élevées que les communautés dispersées dans les autres régions canadiennes.

Communautés diversifiées – Un francophone sur six habite l'une des 325 CFMS diversifiées. Comme les communautés traditionnelles, les communautés diversifiées sont caractérisées par leur forte francité. Toutefois, contrairement aux communautés traditionnelles, elles ont des proportions élevées d'immigrants et de francophiles parmi les francophones. La majorité des CFMS diversifiées sont localisées dans la ville d'Ottawa (175 sur 325) et dans quelques municipalités voisines (7, dont Russell; voir la carte 2). Les quartiers qui s'apparentent le plus à l'idéal-type sont situés près du centre (Centretown, marché By, Sandy Hill, Vanier) et à l'Est (Orléans). En s'éloignant vers l'ouest, la francité diminue et, avec elle, la force de l'indice composite de communauté diversifiée (voir la carte 7).

La plupart des autres CFMS diversifiées se situent dans la grande région de Toronto, principalement au centre de la ville de Toronto (voir la carte 3). Ces dernières sont caractérisées par des valeurs de francité positives mais qui ne dépassent pas 0,9, alors que la francité minimale pour une communauté diversifiée d'Ottawa est de 1,3 (la moyenne est de 2,3). Enfin, cinq quartiers de Vancouver ont été classés comme diversifiés, mais leur valeur de francité n'est que légèrement supérieure à zéro (voir la carte 6).

Communautés volatiles – Comme les communautés traditionnelles, les communautés volatiles sont principalement composées de francophones de souche. Elles s'en distinguent toutefois par leur faible francité et, surtout, par leur faible ancrage communautaire. Elles comptent aussi des effectifs francophones moins importants (269 165), malgré le fait qu'elles

sont deux fois plus nombreuses. Un francophone sur neuf habite une des 809 CFSM volatiles.

Présentes dans toutes les provinces et tous les territoires, les communautés volatiles sont surreprésentées en Alberta, où 89 580 francophones habitent dans 230 CFSM. La plupart de ces dernières sont des quartiers de Calgary et d'Edmonton. Les autres correspondent aux agglomérations de Medicine Hat, de Lethbridge, de Red Deer, de Grande Prairie et de Wood Buffalo (voir la carte 5). Les communautés volatiles sont aussi fortement présentes en Colombie-Britannique (45 500 francophones) dans les agglomérations urbaines comme Victoria, mais aussi dans les milieux non métropolitains de la vallée de l'Okanagan et de Whistler (voir la carte 6).

Les CFSM volatiles sont surreprésentées dans les agglomérations urbaines de 50 000 à 500 000 habitants. Outre les agglomérations déjà mentionnées de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, les communautés volatiles sont présentes dans des agglomérations comme Halifax (17 440 francophones), London (12 615) et Saskatoon (7905). Enfin, onze des seize CFSM des territoires ont été classées comme volatiles, y compris Yellowknife et Iqaluit.

Communautés globales – Le concept de communautés globales évoque celui de villes globales qui désigne de grandes agglomérations où se concentrent les activités liées à la finance et à la gestion de l'économie mondialisée. Les CFSM globales sont caractérisées par un faible ancrage communautaire et se distinguent des CFSM volatiles par le fait que plus du quart des francophones y sont des immigrants.

Elles sont très fortement concentrées dans les grandes régions métropolitaines, là où s'établissent la plupart des immigrants. Ainsi plusieurs francophones habitent les communautés globales de Toronto (79 605), de Vancouver (56 850), de Calgary (16 845) et d'Edmonton (15 235). Les autres communautés globales, habitées par 36 080 francophones, se situent dans des régions métropolitaines de plus de 100 000 habitants.

Communautés assimilées – Comme les communautés traditionnelles, les communautés assimilées sont composées principalement de francophones de souche (peu d'immigrants et peu de francophiles) et montrent un fort ancrage communautaire. La francité est le critère qui permet de distinguer les deux types de communautés, le fait français étant nettement plus reconnu dans les CFSM traditionnelles que dans les CFSM assimilées.

En fait, la limite statistique entre les communautés traditionnelles et les communautés assimilées n'est pas nette : il y a un gradient de francité et non une limite claire. Cette transition est perceptible dans l'organisation spatiale des communautés assimilées, qui sont nombreuses à se situer en bordure des communautés traditionnelles décrites précédemment : sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, Cap-Breton, ouest de l'Île-du-Prince-Édouard, alentours de Welland (voir la carte 1).

D'autres communautés assimilées correspondent à des secteurs traditionnellement francophones, comme Sault-Sainte-Marie et Windsor (voir la carte 3). Les communautés assimilées sont particulièrement sur-représentées dans les Prairies, dans le sud du Manitoba, le nord de la Saskatchewan et dans la majeure partie de l'Alberta rurale (voir les cartes 4 et 5). Plus de la moitié des Fransaskois et des Franco-Albertains vivant en milieu rural habitent une communauté assimilée. En Colombie-Britannique, les communautés assimilées parsèment l'ensemble du territoire (voir la carte 6).

Communautés cosmopolites – Comme les communautés globales, les communautés cosmopolites sont caractérisées par une importante proportion d'immigrants francophones (un francophone sur trois). Elles s'en distinguent, cependant, par le fait qu'elles montrent un important ancrage communautaire. Les communautés cosmopolites sont fortement concentrées dans les grandes régions métropolitaines de Toronto (198 395 francophones) et de Vancouver (61 420). Dans les deux cas, les communautés globales sont surtout installées plus près du centre de l'agglomération, alors que les communautés cosmopolites en sont plus éloignées (voir les cartes 3 et 6).

Communautés anglophones – Les communautés anglophones comportent une importante population de francophiles, c'est-à-dire d'anglophones qui peuvent soutenir une conversation en français. Près d'un francophone sur sept (380 840) habite l'une des 1092 communautés anglophones. Ces dernières sont très présentes dans les provinces de l'Atlantique où elles regroupent 79 % des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador, 54 % de ceux de l'Île-du-Prince-Édouard et 38 % de ceux de la Nouvelle-Écosse (voir la carte 1). Au Nouveau-Brunswick, les communautés anglophones rassemblent le plus grand nombre de francophones qui n'habitent pas une communauté traditionnelle.

Les communautés anglophones sont aussi très présentes dans les régions métropolitaines de Toronto (45 530), de Vancouver (35 295)

et comptent plus de 10 000 francophones dans les agglomérations de Calgary, de Hamilton, d'Edmonton, de Victoria et de Winnipeg. Elles sont aussi fortement concentrées dans les milieux ruraux attenants aux régions métropolitaines.

6. Synthèse

La typologie développée dans cet article réduit sensiblement l'information statistique, passant de 4780 CFSM à sept catégories de communautés. Ces catégories résument les principales configurations des communautés francophones. Elles permettent aussi de cerner les différents défis auxquelles elles font face.

Les communautés diversifiées bénéficient d'un environnement favorable au français, en plus de profiter d'un dynamisme démographique marqué par la nouvelle francophonie et la francophilie. En revanche, elles se concentrent en grande partie dans la région d'Ottawa. Si la francité y est plus élevée que la moyenne des CFSM, la situation du français dans la capitale du Canada fait toujours l'objet d'inquiétudes. La situation du français dans les communautés diversifiées de Toronto est encore plus précaire.

Les communautés traditionnelles bénéficient d'un contexte qui favorise l'utilisation du français dans toutes les sphères de socialisation. Cependant, leur composition homogène et leur fort ancrage communautaire montrent qu'elles peinent à attirer de nouveaux membres. De plus, la francité varie fortement entre, d'une part, l'est et le nord du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario et, d'autre part, le reste des Maritimes, le sud de l'Ontario et quelques communautés des provinces des Prairies où l'environnement linguistique est moins favorable. D'ailleurs, il n'y a pas une limite claire, mais un continuum de francité entre les communautés traditionnelles et les communautés assimilées. Ces dernières rassemblent quelques francophones de souche, sans parvenir à attirer d'autres types de francophones. La situation du français y est nettement moins favorable que dans les communautés traditionnelles.

Si les communautés volatiles (qui sont aussi composées de francophones de souche) sont en mesure d'attirer de nouveaux membres, l'ancrage communautaire et la francité y sont faibles. Ainsi, les francophones ne peuvent probablement pas compter sur des institutions et des réseaux aussi développés que dans les communautés traditionnelles. La situation

est similaire pour les communautés globales et cosmopolites qui, elles, sont davantage composées de francophones issus de l'immigration. Enfin, les communautés anglophones sont essentiellement composées de francophiles. Le français y occupe donc une place clairement marginale, loin derrière l'anglais.

Plusieurs travaux seront nécessaires afin de clarifier les éléments qui composent la vitalité des différents types de CFSM. Nous suggérons quelques pistes d'analyse en guise de conclusion.

Les critères à la base de la typologie des CFSM que nous avons proposée dans cet article ont été sélectionnés en fonction de leur adéquation aux concepts de lien social et d'identité. Pourtant, il est évident que la réalité des CFSM ne se résume pas à ces questions et que des aspects plus prosaïques influent sur le bien-être des francophones. À ce titre, le statut social, le confort matériel, l'épanouissement personnel, les conditions familiales et plusieurs autres dimensions devraient aussi être intégrées à l'analyse.

En ce qui concerne les CFSM, les tensions entre la vitalité linguistique et la vitalité économique alimentent un débat récurrent depuis plusieurs décennies (Gilbert, 2002; Heller, 2005). On se demande en effet si, suivant le vocabulaire proposé dans cet article, les communautés traditionnelles, durement affectées par les restructurations de l'économie, n'offrent pas des possibilités d'épanouissement professionnel moins stimulantes que les communautés volatiles ou globales. Ces dernières, pourtant, n'offrent pas des conditions aussi favorables à la vitalité du français.

Ces déséquilibres socioéconomiques, qui méritent d'être documentés, sont possiblement à la source de mouvements migratoires qui partent des communautés traditionnelles vers les communautés volatiles ou globales. Comme il a déjà été mentionné, le faible ancrage communautaire de ces dernières peut signifier à la fois que la communauté est en forte croissance ou que plusieurs francophones n'y sont que de passage. Des analyses supplémentaires sont nécessaires pour distinguer ces cas de figure. Entre autres, il faudrait vérifier si le faible ancrage reflète un brassage permanent ou s'il témoigne d'une communauté naissante.

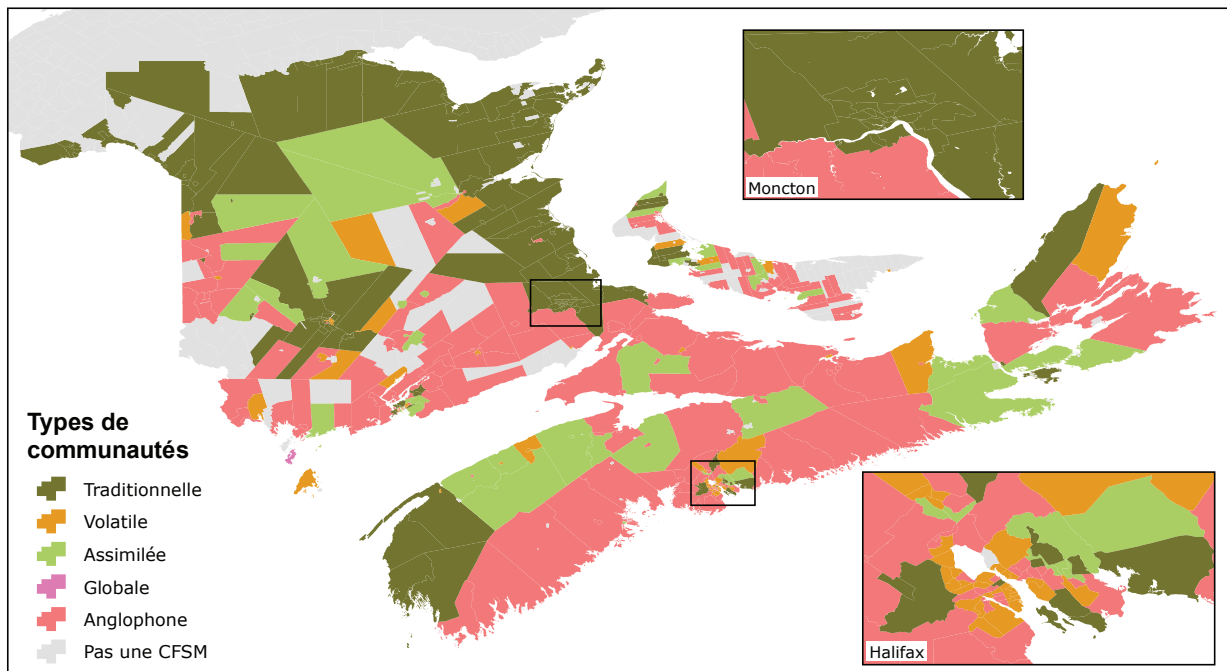
On peut aussi se demander si les migrants voient leur identité francophone ébranlée et, dans la foulée, si leur participation à la vie communautaire francophone s'en trouve affaiblie. Outre les données

censitaires, les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle pourront être mises à contribution. Ces données reposent sur un échantillon trop petit pour effectuer des analyses sur la plupart des CFSM. Toutefois, agrégées à l'un des sept types de communautés mentionnés dans la typologie, elles contiennent des informations pertinentes, notamment sur le parcours de vie, le vécu langagier, l'identité et les pratiques linguistiques.

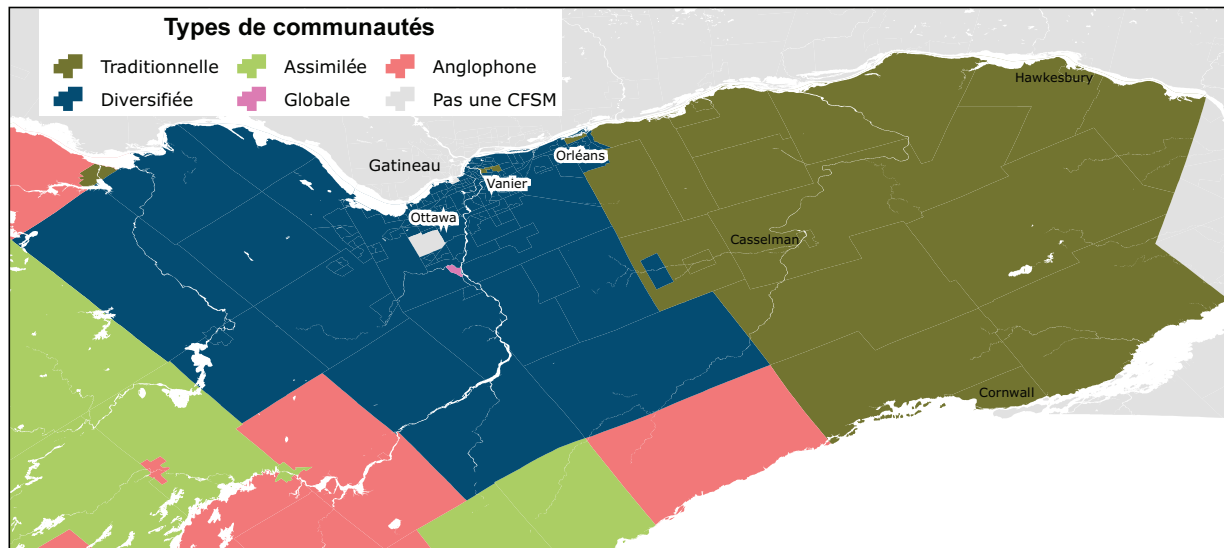
Enfin, il serait souhaitable d'analyser l'évolution historique des CFSM. Les données censitaires étant disponibles de 1981 à 2011, il sera possible, par exemple, de déterminer si plusieurs communautés considérées comme traditionnelles en 1981 sont devenues des communautés assimilées en 2011. Ce faisant, il sera aussi possible de relever les facteurs qui, depuis trente ans, ont contribué à la vitalité des CFSM : croissance économique, vieillissement, migration, pratiques linguistiques, etc.

Chaque communauté est unique et les CFSM le sont également. Elles peuvent malgré tout être classifiées en un nombre restreint de catégories, chacune concordant plus ou moins fortement avec quelques stéréotypes. L'effort de classification mené dans cet article visait à offrir un portrait plus intelligible des différentes réalités vécues par les francophones en situation minoritaire. Cet éclairage, espérons-le, facilitera l'épanouissement de ces communautés.

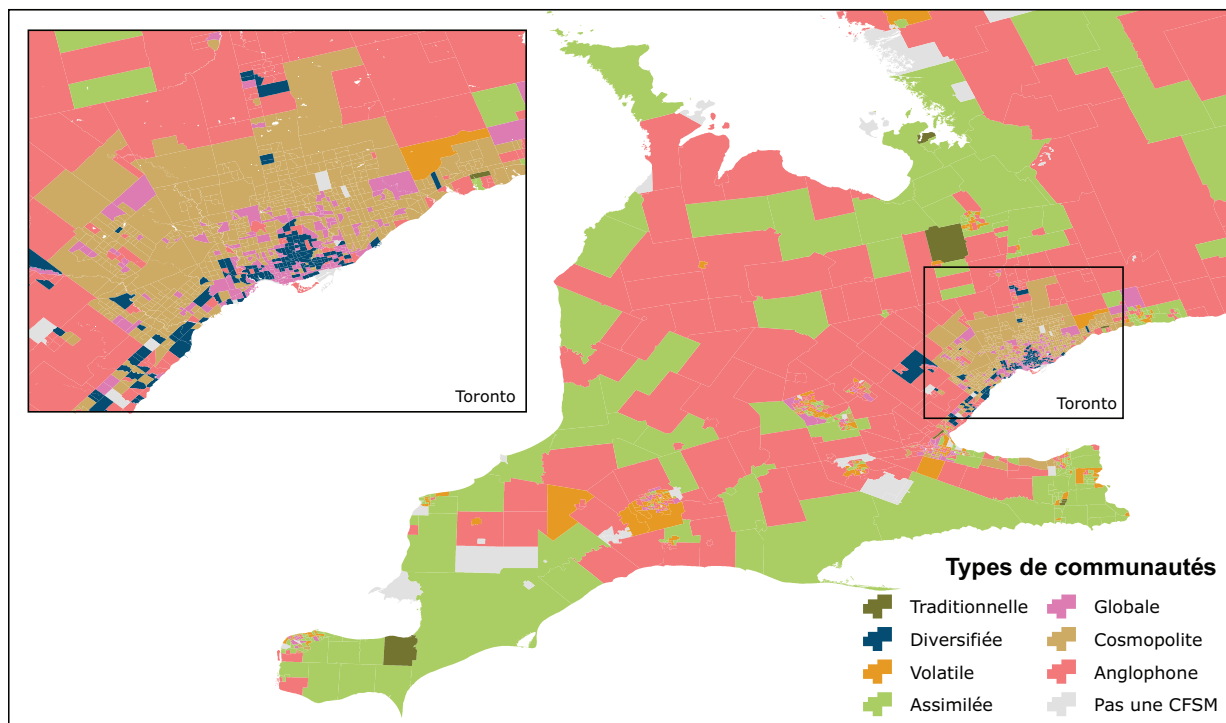
Annexe



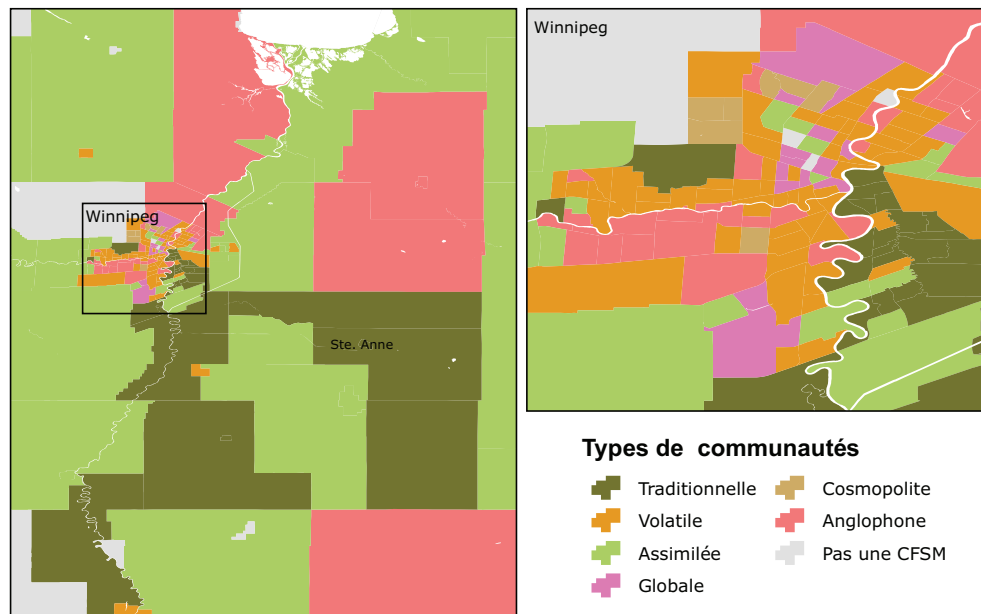
Carte 1 – Types de communautés dans les provinces maritimes et dans les villes de Moncton et d’Halifax



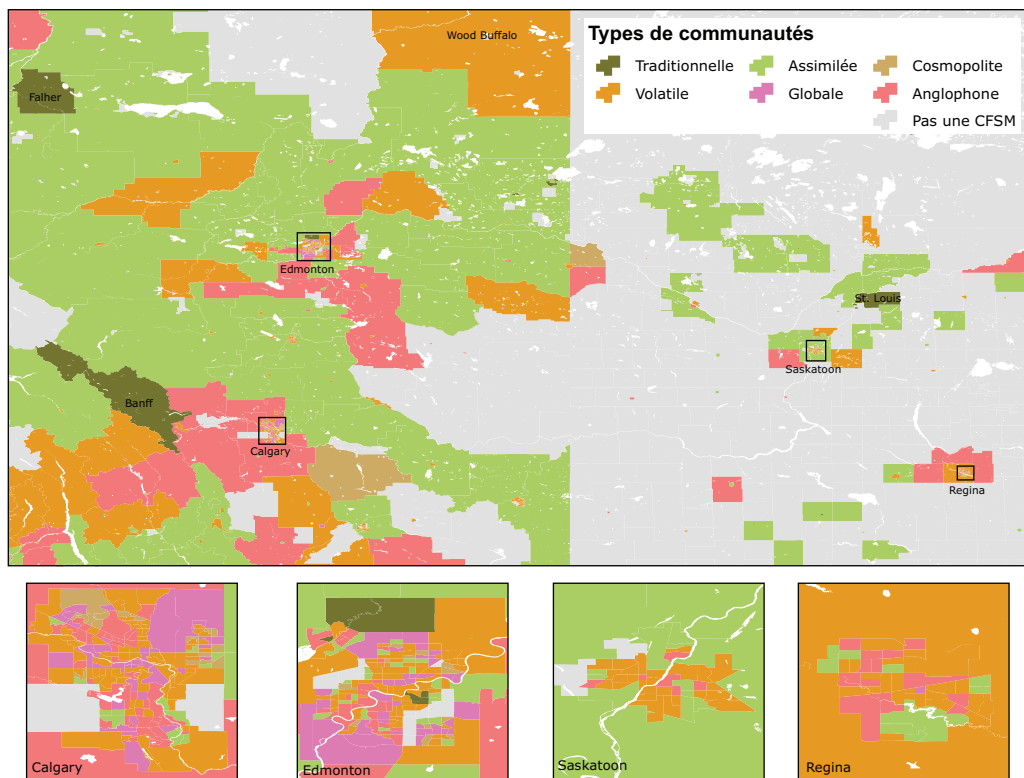
Carte 2 – Types de communautés dans l’Est ontarien



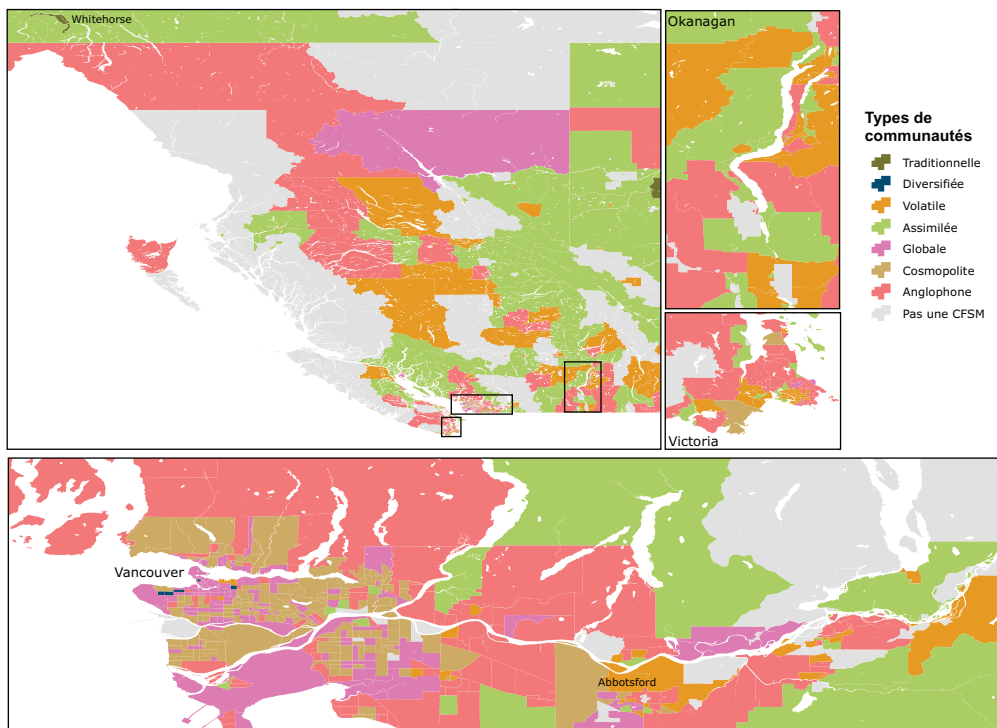
Carte 3 – Types de communautés dans le sud-ouest de l'Ontario et à Toronto



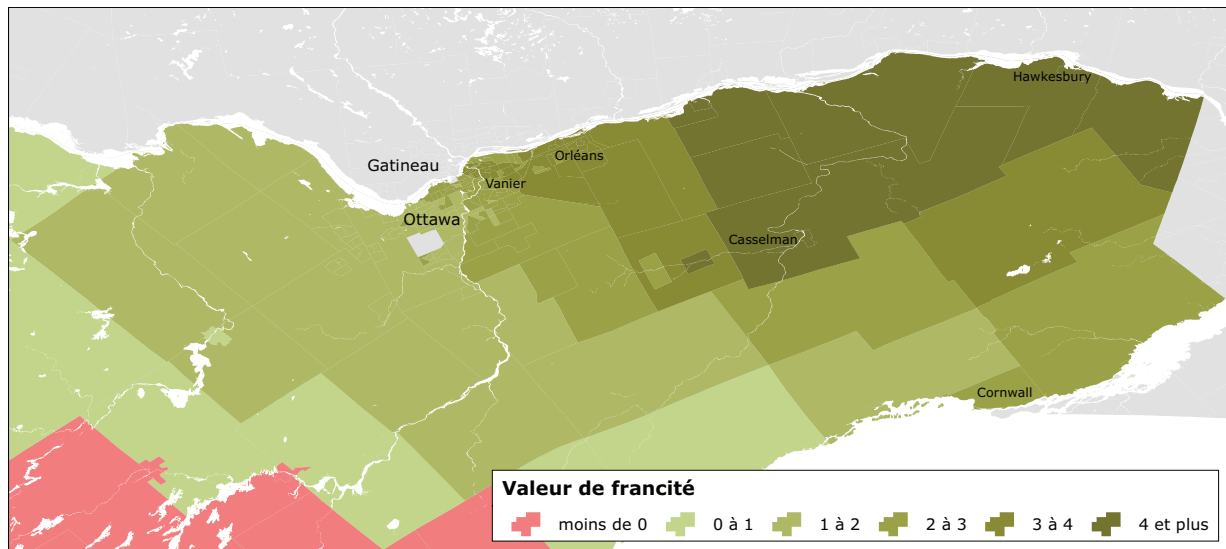
Carte 4 – Types de communautés au Manitoba et à Winnipeg



Carte 5 – Types de communautés en Saskatchewan et en Alberta et dans les villes de Regina, Saskatoon, Edmonton et Calgary



Carte 6 – Types de communautés en Colombie-Britannique, à Vancouver et Victoria, et dans la vallée de l’Okanagan



Carte 7 – Valeur de francité dans l'Est ontarien

BIBLIOGRAPHIE

- BELKHODJA, Chedly, Christophe TRAISNEL et Mathieu WADE (2012). *Typologie des communautés francophones en situation minoritaire du Canada*, Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada.
- BISSON, Ronald, Sylvie LAFRENIÈRE et Charles DRAPER (2010). *Portrait démographique de l'Alberta (rapport détaillé)*, Ronald Bisson et associé.e.s and Associates Inc, consultant en gestion.
- CANADA. MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN ET DES LANGUES OFFICIELLES (2013). *Éducation, immigration, communautés : feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018*, Gatineau, Le Ministère, sur le site de *Bibliothèque et Archives Canada*, [http://epe.lac-bac.gc.ca/100/201/301/liste_hebdomadaire/2013/electronique/w13-16-U-F.html/collections/collection_2013/pc-ch/CH14-31-2013-fra.pdf].
- CASTONGUAY, Charles (2005). « Vitalité du français et concentration des francophones : un bilan 1971-2001 », *Francophonies d'Amérique*, n° 20 (automne), p. 15-24.
- CHARAUDEAU, Patrick (2009). *Identité linguistique, identité culturelle : une relation paradoxale*, sur le site de *Patrick Chauraudau – Livres, articles, publications*, [<http://www.patrick-charauudeau.com/Identite-linguistique-identite.html>] (9 décembre 2014).
- CHRISTOFIDES, Louis N., et Robert SWIDINSKY (2010). « The Economic Returns to the Knowledge and Use of a Second Official Language: English in Quebec and French in the Rest-of-Canada », *Canadian Public Policy = Analyse de politiques*, vol. 36, n° 2 (juin), p. 137-158.
- COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES (2013). *Rapport annuel 2012-2013*, Ottawa, Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, sur le site du *Commissariat*, [http://www.officiallanguages.gc.ca/fr/publications/rapports_annuels/index].
- EDWARDS, John (2013). *Sociolinguistics: A Very Short Introduction*, New York, Oxford University Press.
- FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE (2011). *Profils des communautés francophones et acadiennes du Canada*, sur le site de la *Fédération*, [<http://profils.fcfa.ca>].
- FORGUES, Éric (2008). *Le développement économique des communautés francophones en situation minoritaire : étude de cas du Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE)*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, [En ligne], [http://observatoiregouvernance.ca/documents/forgues_rapport.pdf].

- GILBERT, Anne (2002). « La diversité de l'espace franco-ontarien : un défi au développement », dans Jean-Pierre Wallot (dir.), *La gouvernance linguistique : le Canada en perspective*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, collection « Amérique française », p. 57-75.
- GILBERT, Anne (2010). « Paysage linguistique et vitalité communautaire : une réflexion inspirée de la francophonie ontarienne », dans Anne Gilbert (dir.), *Territoires francophones : études géographiques sur la vitalité des communautés francophones du Canada*, Québec, Éditions du Septentrion, p. 90-107.
- GROUPE DE DÉVELOPPEMENT CONSORTIA (2015). *Les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire 3 : trois communautés francophones de l'Ouest canadien*, sur le site du Commissariat aux langues officielles, [<http://www.ocolclo.gc.ca/fr/publications/etudes/2010/indicateurs-vitalite-communaut-es-langue-officielle-situation-minoritaire-3-trois-communaut-es>].
- HELLER, Monica (2005). « Une approche sociolinguistique à l'urbanité », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 36, n° 1, p. 321-346.
- JOHNSON, Marc L., et Paule DOUCET (2006). *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, Ottawa, Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada.
- LACHAPELLE, Réjean, et Jean-François LEPAGE (2010). *Les langues au Canada : recensement de 2006*, en collaboration avec Patrimoine canadien et Statistique Canada, Gatineau, Patrimoine canadien.
- LAMOUREUX, Sylvie A., et Megan COTNAM (dir.) (2012). *Prendre sa place : parcours et trajectoires identitaires en Ontario français*, Ottawa, Éditions David.
- LANGLOIS, André, et Anne GILBERT (2006). « Typologie et vitalité des communautés francophones minoritaires au Canada », *Le Géographe canadien*, vol. 50, n° 4 (hiver), p. 432-449.
- LANGLOIS, André, et Anne GILBERT (2010a). « La présence française : une typologie des communautés francophones minoritaires du Canada », dans Anne Gilbert (dir.), *Territoires francophones : études géographiques sur la vitalité des communautés francophones du Canada*, Québec, Éditions du Septentrion, p. 19-31.
- LANGLOIS, André, et Anne GILBERT (2010b). « Mesure et géographie de la francophonie torontoise », dans Anne Gilbert (dir.), *Territoires francophones : études géographiques sur la vitalité des communautés francophones du Canada*, Québec, Éditions du Septentrion, p. 78-89.
- LEFEBVRE, Marie (2010a). « Entre racines et mouvement : l'identité dans la francophonie canadienne », dans Anne Gilbert (dir.), *Territoires francophones : études géographiques sur la vitalité des communautés francophones du Canada*, Québec, Éditions du Septentrion, p. 108-126.
- LEFEBVRE, Marie (2010b). « Moncton : identité bilingue et capital linguistique », dans Anne Gilbert (dir.), *Territoires francophones : études géographiques sur la vitalité des communautés francophones du Canada*, Québec, Éditions du Septentrion, p. 191-208.

- LEFEBVRE, Marie (2010c). « Identité et territoire dans l'Acadie contemporaine », dans Anne Gilbert (dir.), *Territoires francophones : études géographiques sur la vitalité des communautés francophones du Canada*, Québec, Éditions du Septentrion, p. 308-335.
- LÉVY, Jacques (2003). « Communauté », dans Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Éditions Belin, p. 177-178.
- MARMEN, Louise (2005). « Les statistiques linguistiques du recensement comme outil de mesure de la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire », *Francophonies d'Amérique*, n° 20 (automne), p. 25-36.
- MOUSSEAU, Christine (2010). « Les entreprises franco-ontariennes, institutions de langue française? », dans Anne Gilbert (dir.), *Territoires francophones : études géographiques sur la vitalité des communautés francophones du Canada*, Québec, Éditions du Septentrion, p. 148-170.
- PUTNAM, Robert D. (2000). *Bowling Alone: the Collapse and Revival of American Community*, Toronto, Simon & Schuster.
- RICHARDS, Mary (2012). « Les jeunes, la mondialisation, le bilinguisme et le milieu scolaire francophone », dans Sylvie A. Lamoureux et Megan Cotnam (dir.), *Prendre sa place : parcours et trajectoires identitaires en Ontario français*, Ottawa, Éditions David, p. 85-105.
- SCHRECKER, Cherry (2006). *La communauté : histoire critique d'un concept dans la sociologie anglo-saxonne*, Paris, L'Harmattan.
- SHAW, Clifford R., et Henry D. McKAY (1942). *Juvenile Delinquency in Urban Areas: a Study of Rates of Delinquents in Relation to Differential Characteristics of Local Communities in American Cities*, Chicago, University of Chicago Press.
- STATISTIQUE CANADA (2011-2015). *Portrait des minorités de langue officielle au Canada*, sur le site de *Statistique Canada*, [<http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=89-642-X&ObjType=2&lang=fr&limit=1>].
- STATISTIQUE CANADA (2014). *Portrait des minorités de langue officielle au Canada : version intégrale*, [vidéo], 28 min 46 s, sur le site de *Statistique Canada*, [<http://www.statcan.gc.ca/about-aperçu/video/polmc-spmloc-fra.html>].